

Quand les prix s'envolent

L'augmentation des prix de l'électricité (comme ceux du gaz) va se poursuivre et même s'accélérer. Pour répondre à une exigence européenne d'ouverture du marché de l'électricité, la loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) contraint EDF à revendre 25% de son électricité nucléaire aux fournisseurs alternatifs (Poweo, Direct Énergie, GDF Suez...) Avec cette électricité acquise à prix bas (sans investissement) et avec l'augmentation des prix des tarifs réglementés, le marché pourrait s'ouvrir. Mais rien n'est moins sûr tant cette ouverture, voulue par l'Europe, est forcée et artificielle.

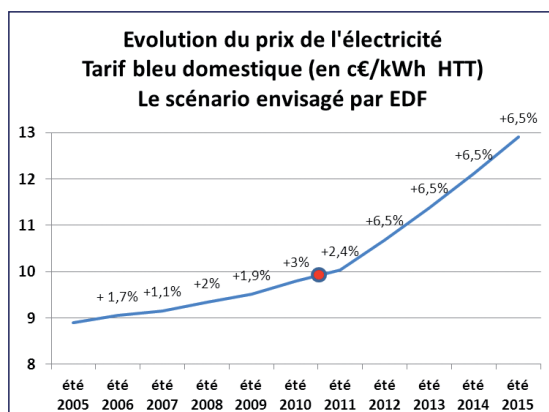
Concrètement, le mouvement tarifaire de l'été a concerné :

- La CSPE qui est passée de 0,75 c€/kWh à 0,9c€/kWh
- Les tarifs réglementés qui ont augmenté :
 - de + 1,7%, pour les tarifs bleus (tarifs domestiques et professionnels)
 - de 3,2% pour les tarifs jaunes et verts (entreprises ayant une puissance souscrite > 36kVA)

La CSPE ou Contribution aux Charges de Service Publique est une taxe qui sert à financer la production d'énergie renouvelable ainsi que les aides apportées aux plus démunis. Elle évolue très rapidement pour faire face à l'augmentation des parcs de production éoliens et photovoltaïque. De 0,45 c€/kWh en 2009, elle est annoncée à 1,05 c€/kWh à partir du 1^{er} janvier 2012

Après les élections présidentielles, les augmentations devraient s'accélérer comme le montre le graphe ci-joint.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le dossier publié dans le Vivre à Montataire de juin 2011.



Vers la maîtrise de l'énergie

L'après Fukushima : Le drame vécu par les Japonais va probablement changer la donne dans le domaine nucléaire, en tout cas la question s'impose déjà comme l'un des thèmes de la campagne présidentielle. Si l'abandon du nucléaire à court terme n'est pas possible, le renouvellement des centrales existantes pourrait bien être compromis. Pour se passer de cette énergie abondante et bon marché, il faudra développer les énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, cogénération biomasse...) et avoir une approche différente de la consommation. D'importantes économies d'énergie devront être réalisées par l'isolation des bâtiments. La consommation devra être modulée en fonction de la disponibilité de l'énergie.





C'est là qu'intervient le *nouveau compteur « intelligent »* ou communiquant dénommé Linky expérimenté par ERDF et dont la généralisation vient d'être validée par les pouvoirs publics. Son déploiement devrait se dérouler progressivement sur l'ensemble du territoire entre 2013 et 2020. Ce compteur permettra de gérer son énergie en délestant certains appareils ou en adaptant son chauffage en fonction des prix de l'électricité. Ainsi il devrait permettre de faire des gains sur le montant des factures.

La Régie proposera ce nouveau compteur dès qu'il sera disponible dans de bonnes conditions de coût et dans une version stabilisée, probablement pas avant 2015. Il sera alors déployé gratuitement.

Electricité : Un programme travaux ambitieux en 2012

Dans le cadre du programme d'amélioration de la qualité de fourniture, la Régie va réaliser en 2012 une première phase d'importants travaux sur le réseau « moyenne tension. »

En particulier :

- Plusieurs câbles anciens vont être entièrement renouvelés : entre les Tours Hélène et Thiverny, entre la Gare et le Rond-point de la Libération, rue Romain Rolland en coordination avec la réfection de la voirie
- 3 postes de distribution vont être réhabilités Rue Vieillard, Rue Romain Roland, et Rue Salvator Allende
- 5 anciens transformateurs vont être remplacés
- la maintenance lourde de la ligne aérienne (entre les Champart et les Fonds de Montataire) est prévue.

TV – Internet – Téléphone

Le challenge technique est réussi

L'ensemble des équipements TV de la tête de réseau a été remplacé pour être au rendez-vous du passage à la TV numérique en février.

Le réseau de fibres optiques a été étendu. Maintenant, la fibre optique arrive dans chaque quartier où elle est connectée au réseau coaxial.

Les nouveaux services Internet et Téléphone ont été lancés en juillet après deux mois d'expérimentation.

Le développement commercial

Les nouvelles offres internet ont du succès. Les nouveaux abonnés sont satisfaits.

Le câble est un atout pour la population :

- les prix sont intéressants
- le câble permet l'accès au haut débit (40Mbt/s.)

Mais le succès du projet câble dépend du nombre d'abonnés.

Si vous êtes convaincus par le bon fonctionnement du service, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Si vous hésitez, essayez ! Nos abonnements sont sans frais de mise en service et sans durée d'engagement.

Les agents de la Régie et les commerciaux de Jad'Insert sont à votre disposition pour vous apporter des conseils personnalisés et pour vous aider à résilier vos abonnements ADSL.

Campagne de raccordement gratuit

Pour les logements non raccordés au câble, nous organisons des campagnes de raccordements gratuits. La prochaine est prévue en février pour les contrats signés avant la fin janvier.

